



BLAISE Philippe 3, passage de la Coste 12510 OLEMPS -
Tél : 05-81-19-70-00 Port. : 06-84-57-64-70 - e-mail : karate.cd12@neuf.fr

CHALLENGE du CONSEIL DEPARTEMENTAL de l'AVEYRON

KATA

MINI-POUSSIN à SENIOR

DEBUTANTS / GRADES

Dimanche 14 avril 2019

- FLAVIN -
(Salle des festivités)

à partir de 9 h

CHALLENGE KATA CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L AVEYRON

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

9 H 00 : **Contrôle catégorie:** - Senior / Junior – **Début de la compétition :** 9 H 30

9 H 30 : **Contrôle catégorie :** - Cadet / Minime - **Début de la compétition :** 10 H 00

11 H 45 : Finales de la matinée

12 H 15 : Remise des récompenses

12 H 30 * **REPAS ***

13 H 00: **Contrôle catégorie:** Benjamin / Pupille – **Début de la compétition :** 13 H 30

13 H 30 : **Contrôle Catégorie :** Mini-Poussin / Poussin - **Début de la compétition :** 14 H 00

16 H 00 : Finales de l'après-midi

16 H 30 : **Début de la compétition Equipe/Club**

17 H 00 : Remise des récompenses

17 H 30 : Fin du Challenge Aveyron KATA

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Le Comité Départemental de Karaté de l'Aveyron organise le Challenge du Conseil Départemental de l'Aveyron Kata 2019, cette compétition est ouverte aux catégories **Mini-Poussins à Seniors (masculins et féminines) en individuels, débutants ou gradés**, ainsi qu'un Trophée Avenir Equipe Club.

* Le comité Départemental se réserve, pour les catégories, de mélanger masculins et féminines si peu de participants, ainsi que 2 catégories d'âges.

EX. : Les catégories Cadet(te)s et Juniors, ainsi que Mini-poussins et Poussins

- La compétition se déroulera sur 2 ou 3 aires, jugement aux drapeaux, qui nécessiteront la participation d'un maximum de Juges Techniques.

Cette compétition comptera pour les points de formation DAF et les Karatékas en cours de validation de SHODAN compétition.

REGLEMENT : Individuel

→ TABLEAU DEBUTANT(E)S

* Selon le nombre d'inscriptions, les compétiteurs passeront **un par un** ou par **deux simultanément**.

* Pour les finales les compétiteurs passeront **un par un**.

La liste des katas sera :

Un kata pris dans la liste des Taïkyokus, Pinan ou Heian. Ce kata pourra être refait à chaque tour.
Les compétiteurs devront connaître au moins un kata correctement pour participer à la compétition
(au moins le diagramme sans se tromper)

→ TABLEAU GRADE(E)S

* Selon le nombre d'inscriptions, les compétiteurs passeront **un par un** ou par **deux simultanément**.

* Pour les finales les compétiteurs passeront **un par un**.

* Les gradés seront divisés en 2 catégories au niveau des grades (Jaunes à Bleues et Marrons /Noires).

* Kata libre pour tous (Jaunes à Bleues et Marrons /Noires) à tous les tours pour toutes catégories, même hors liste.

Les bracelets, boucles d'oreilles, chaînes et bijoux (percings, bagues, etc..) seront interdits.

Un superviseur, désigné par le président du C.D. pour le jour de cette compétition, aura comme tâche essentielle de contrôler tout manquement à la réglementation (tenue vestimentaire, attitude sportive, comportement de l'arbitrage). Il sera en droit, en concertation avec le responsable de l'arbitrage et le président du CD, d'intervenir dans le déroulement de la compétition pour recadrer et si nécessaire interrompre la compétition.

2) Règlement :Trophée Avenir Club

Cette coupe est réservée aux équipes club qui seront formées de karatékas mixtes :

1 Poussin(e) – 1 Pupille – 1 Benjamin(e)

- Chaque club aura droit de présenter 1 Equipe.
- Le déroulement de cette compétition se fera avec jugement aux drapeaux.
- Chacune de ces 3 catégories exécuteront 1 kata simultanément.
- Le classement se fera sur le total des victoires des 3 catégories.

Ce trophée sera détenu par le club vainqueur pour la durée d'un an et sera remis obligatoirement en jeu l'année suivante dans le même style de rencontre.

Sur ce trophée sera mentionné le nom du club et l'année d'obtention. La plaque sera fournie par le CD et devra être collée sur le trophée.

3) DOTATIONS ET RECOMPENSES

- 1 diplôme à chaque participant...
- Médailles aux podiums : 4 premiers. (Deux : 3^{ème})
- Pour le Trophée de l'Avenir club, 1 coupe sera définitivement attribuée à chaque équipe.
- 1 coupe au club ayant le plus grand nombre de points (or= 10 points, argent= 5 points et bronze= 3 points). (si égalité de points, une rencontre kata supplémentaire dans une catégorie où sont représentés les 2 clubs tirée au sort les départageront).

4) CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Etre licencié dans un club appartenant ou invité du comité Départemental de l'Aveyron.
- Etre à jour des cotisations tant au niveau Ligue Midi-Pyrénées qu'au niveau Département.
- Les responsables de clubs s'assureront que chaque licencié possède :

- ses Licences.
- certificat médical.
- autorisation parentale pour les mineurs, avec la date, la nature et lieu de la compétition.

(Voir imprimé fédéral édité)

**** Les responsables des clubs seront tenus de posséder les documents ci-dessus et les présenter sur la demande des responsables de la compétition. ****

5) MODALITES D'INSCRIPTIONS

Remplir le fichier Excel

ATTENTION :

(Ecrire comme indiqué sur le fichier)

Lors des inscriptions veuillez bien préciser si le compétiteur est :
- GARCONS OU FILLES : (problème avec certains prénoms)

(Merci d'envoyer les inscriptions avec le tableau en pièce jointe)

A karate.cd12@neuf.fr

A RETOURNER AVANT LE 9 AVRIL 2019

Aucune inscription ne sera prise
le jour de la compétition

